

Je dois dire que ces paroles s'adressent autant à moi-même qu'à mon honorable ami. Le sentiment, cependant, ne sert guère quand il s'agit d'étayer un solide argument. C'est là un vieux dicton anglais qui me revient à la mémoire parce que mon honorable ami, au cours de ses réminiscences et de ses effusions sentimentales, et sans se laisser influencer par l'esprit de parti, comme il a pris soin de nous le dire en commençant, a fait l'éloge de l'ancienne politique nationale. Je ne blâme pas mon honorable ami, car je sais qu'il était un des lieutenants les plus fidèles de son ancien chef, sir John A. Macdonald. Mais a-t-il donc oublié que quand sir John A. Macdonald a soumis au Parlement sa politique nationale en 1879, une offre de réciprocité fut également faite par lui aux Etats-Unis d'Amérique? Cette offre n'eut aucune suite, et nous restâmes jusqu'en 1896 avec la muraille élevée par le parti conservateur en 1879. Quel fut le résultat de la politique adoptée en 1879? J'affirme de nouveau qu'il ne sert guère de faire du sentiment quand il s'agit d'étayer des faits et des arguments. Il est étrange que je doive faire la leçon à mon honorable ami de Grey-est et lui dire, moi Français d'origine, que j'ai plus de confiance aux faits et aux chiffres qu'à la poésie, quand il s'agit de discuter une question financière. Quelle a donc été la conséquence de la politique nationale suivie durant les dix-huit ans que le parti conservateur a été au pouvoir? De 1879 à 1884, le chiffre des exportations des produits canadiens était de 17 p. 100; de 1884 à 1889, de 7 p. 100; de 1889 à 1896, de 29 p. 100; et de 1896 à 1901, durant notre administration, de 78 p. 100. Le volume du commerce étranger du Canada augmenta, sous le régime de la politique nationale, de 1878 à 1884, à raison de 20 p. 100, ce qui était un excellent début; mais de 1884 à 1890, cette augmentation n'était plus que de 5 p. 100, soit une diminution de 15 p. 100; de 1890 à 1896, il y eut diminution de 9 p. 100, ce qui représentait une légère augmentation; mais sous le régime libéral, de 1896 à 1902, nous voyons l'augmentation s'élever à 77 p. 100. Vous avez là le record des deux partis, relativement à leur programme fiscal.

M. SPROULE: L'honorable ministre voudrait-il nous citer les chiffres, pour la période s'étendant de 1902 à 1910?

L'hon. M. LEMIEUX: Je n'ai pas ces chiffres par devers moi, mais ils pourrout, sans doute, être communiqués à mon honorable ami, au cours de cette discussion. Si l'honorable député veut bien considérer la position qu'il occupe dans les rangs de son parti, il admettra, à tout le moins, que les membres de la droite ne soumise en ce moment à l'attention de la Chambre. L'opposition est un rouage né-

cessaire du mécanisme du gouvernement constitutionnel. C'est à l'opposition qu'il incombe de surveiller les affaires du pays, la conduite du Gouvernement et l'administration de la chose publique. Avec notre gouvernement constitutionnel, nous devons nous attendre aux critiques de l'opposition, et c'est dans l'intérêt du pays qu'elle exerce ce droit de critique.

Il lui faut trouver à redire aux actes du Gouvernement. C'est là la principale occupation de mon honorable ami, et je ne saurais l'en blâmer. J'ai grandi moi-même dans les rangs de l'opposition. Quand je fus élu pour la première fois, j'aurais désiré occuper durant quelques années le siège même que mon honorable ami occupe en ce moment avec tant d'honneur. Mais les honorables membres de la gauche me permettront bien de leur rappeler que notre politique fiscale, de même que cet arrangement de réciprocité avec les Etats-Unis, a toujours été l'objet de leurs violentes attaques. S'ils s'étaient bornés à de simples critiques je n'aurais pas à m'en plaindre, mais ils ont pris la mauvaise habitude de faire des prédictions, et il n'y a rien de si répréhensible chez un homme public que d'agrémenter ses critiques de prédictions. Mon honorable ami me permettra-t-il de lui rappeler le très remarquable discours qu'il a prononcé en cette Chambre, il y a quelques dix ou douze ans, alors que j'étais tout jeune homme, quand le projet du chemin de fer du Yukon fut soumis au Parlement? Je n'ai jamais entendu une prédiction comme celle que nous fit, en ce jour mémorable, mon honorable ami de Grey-est (M. Sproule). Ne se rappelle-t-il donc pas avoir dit alors de Mackenzie et Mann qu'ils amassaient chaque année dans les solitudes du Yukon des monceaux d'or, par suite de l'arrangement qu'ils avaient conclu avec le gouvernement du Canada? Si je rappelle à mon honorable amis ses prédictions de ce temps-là, c'est seulement pour faire observer que, sur toutes les grandes questions—bien que l'opposition ait pour devoir de critiquer et de blâmer la politique du Gouvernement afin d'éclairer le pays et d'inspirer un peu de courage au parti conservateur, cependant, monsieur l'Orateur—l'opposition ne devrait jamais oser des prédictions et des prophéties, car elle a à s'en repentir quand, quelques mois après, les faits viennent se charger d'en démontrer l'inanité. Pour ne parler que de notre politique fiscale, laquelle, si je m'en rapporte aux paroles prononcées il y a un moment par mon honorable ami, est un monument à la gloire du parti libéral—car, ainsi qu'il a décrit les conditions des affaires en ce pays, nous jouissons de temps prospères, nous avons d'excellents marchés, et le Canada devrait travailler à l'accomplissement de ses propres destinées—je demanderai à mon honorable ami s'il ne se